

CHAPITRE X.

SEPTIÈME COMBAT.

PROTESTANTISME ET SECTES QUI EN SONT ISSUES.

I.

PROTESTANTISME.

La doctrine constante de l'Église que nous avons exposée dès le commencement de cet ouvrage, et développée à chaque page de ce volume, à savoir que l'Esprit-Saint a été donné à l'Épouse mystique du Christ Jésus, *in æternum*, pour toute la durée de son pèlerinage sur la terre, montre bien que le Protestantisme, doctrine nouvelle, secte née d'hier, n'a pas en soi ce divin Esprit. Lorsque Luther, Calvin et Socin ont rompu avec l'Église catholique, société quinze fois séculaire alors, évidemment, ils n'ont pas, membres retranchés du corps du Christ, emporté avec eux Celui qui est l'âme de cette même et seule vraie Église.

Supposons que tous les griefs de Luther contre le pape, les cardinaux, les moines et le clergé aient eu des bases aussi solides qu'il le disait, dans ses emportements sans nom, cela ne prouve rien, puisque, comme nous l'avons dit, Jésus-Christ n'a pas voulu des papes

impeccables, mais infaillibles comme docteurs universels, infaillibles quand ils parlent *ex cathedra*, en tant que pasteurs et instituteurs de la catholicité. Or, ni Luther, ni Calvin, ni Socin n'ont jamais prouvé, pas même osé dire que Léon X, ou quelque autre pape, ait failli à la vérité révélée de Dieu. Y a-t-il un seul de ces pontifes, qui ait manqué de crier au monde cette grande parole de saint Pierre aux grands de Jérusalem, en parlant de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Non est in alio aliquo salus* : Il n'y a de salut qu'en Lui ? C'est vrai, Léon X était plein de magnificence ; il aimait les arts, les lettres, les grandes et nobles choses ; sa cour n'était pas sans éclat, et il n'apparaissait pas lui-même tel qu'un cénobite, dans la pauvreté des vêtements et l'attitude d'un anachorète ; mais enfin a-t-il trahi sa mission divine, en proclamant l'erreur, à la place de la vérité ? A-t-il égaré les âmes dans les sentiers de la mauvaise doctrine ; les a-t-il guidées par ses enseignements publics dans les pâturages empoisonnés ? Telle est la question.

Ils disaient : l'Église a vraiment besoin de réforme, soit. Elle avait besoin de réforme, non dans sa doctrine, qui est immuable en soi, étant divine, mais dans ses membres. Nous pouvons l'avouer, puisque le Concile de Trente a été réuni principalement à cette fin, dans la suite ; et en l'avouant nous ne portons atteinte, d'aucune manière, au Magistère infaillible de l'Église. Car le Saint-Esprit demeure en elle ; il parlait par Pierre, son organe et son porte-voix, et supposons même que cet organe — ce qui n'est certes pas — eût été indigne d'une si sainte et si divine mission, ni Luther, ni Calvin, ni Socin n'auraient eu le droit de dire que l'Église romaine avait prévarié, puisque jamais elle n'a enseigné l'erreur. Ah ! si ce fait impossible — impossible parce que l'Esprit de vérité est son

âme et parle par elle — s'était jamais produit, la voûte du ciel eût été ébranlée de leurs clameurs et de leurs cris de joie. Ils n'ont jamais joui, ni ne jouiront jamais d'un pareil triomphe. Dès lors, à quoi bon parler de Luther, père du Protestantisme, moine-époux, oublieux de ses serments les plus sacrés ?

Il a inventé le système du libre-examen, de l'interprétation personnelle des Livres sacrés ; il a mis la raison à la place de l'autorité enseignante de l'Église, et lui-même à la place du Saint-Esprit ; ce n'est pas là une invention qu'il puisse réclamer à son profit : Manès, Arius, Nestorius avaient déjà agi de même, et le pape saint Léon n'écrivait-il pas à l'illustre et saint évêque de Constantinople Flaviens ces paroles mémorables : « Eulychès s'était couvert jusqu'ici vis-à-vis de nous, de son titre honorable de prêtre. Aujourd'hui, il se montre aussi présomptueux qu'ignorant. Suivant la parole du prophète : « Il n'a pas voulu comprendre pour se dispenser de bien agir ; il a médité le mal dans son repaire. » *Telle est la folie de ceux qui ne veulent d'autres maîtres et d'autres docteurs que le sentiment individuel.* » Cette folie a été celle de Luther, rejetant le magistère infaillible de l'Église, au profit de la raison individuelle ; celle de Calvin niant la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie ; celle de Lélius Socin niant la divinité de Jésus-Christ, comme d'autres déjà l'avaient fait avant lui, à partir de Simon le Magicien, Arius, Mahomet et leurs adeptes.

Sous le rapport théologique, et vu l'essence humano-divine de l'Église catholique, telle que nous l'avons montrée, le Protestantisme n'a point de base doctrinale et n'en saurait avoir. Il faut ignorer absolument la présence de l'Esprit-Saint dans l'Église ; sa permanence demeure en elle, sans nulle solution de continuité ; sa mission divine, qui est de glorifier le Christ

Jésus par l'Église, jusqu'à la fin du monde, pour attribuer au Protestantisme une apparence quelconque de vérité.

Ses variations multipliées ont bien prouvé qu'il n'a pas en lui l'Esprit de vérité ; car la vérité est une, et le Christ n'est pas le *Oui* et le *Non*. Le Saint-Esprit étant l'âme de l'Église, tient tous ses membres liés à lui et entre eux, par la charité dans la vie ; comme l'âme, dans un corps humain, tient tous les membres dans une union vivante. Faute d'âme, le corps tombe, les membres se disloquent et se séparent les uns des autres : tel nous apparaît le Protestantisme. Vous n'en sauriez plus retrouver le chef ou la tête, quoiqu'il ait commencé par en avoir trois : Luther, Calvin et Socin ; quant aux membres, ils sont dispersés partout, sans qu'un seul soit lié à un autre, puisque l'essence du Protestantisme est de ne point reconnaître d'autorité enseignante quelconque et de livrer à l'interprétation individuelle les Saintes Écritures, qui ne parlent, ni ne protestent jamais, quand on les interprète à rebours de ce qu'elles disent.

Ce système ne peut qu'engendrer variations et divisions ; partant, luttes et désordres ; finalement, le nihilisme religieux. Luther en gémissait déjà et disait : « A peine avions-nous commencé à prêcher notre évangile, qu'il y eut dans le pays un bouleversement épouvantable ; on vit des schismes et des sectes, et partout la ruine de l'honnêteté de la morale et de l'ordre : la licence et tous les vices, et les turpitudes dépassèrent toutes les bornes, bien plus qu'elles ne l'avaient fait sous le règne du papisme ; le peuple, jadis retenu dans le devoir, ne connaît plus de loi, et vit comme un cheval débridé sans pudeur ni frein, se laissant emporter au gré de ses désirs matériels. Depuis que nous prêchons, le monde devient plus triste, plus impie,

plus dévergondé ; les démons se déchainent par légions sur les hommes, qui, à la pure lumière de l'Évangile, se montrent avides, impudiques, détestables, enfin pires qu'ils n'ont été sous la papauté ; depuis le plus grand jusqu'au plus petit, on ne voit partout qu'avarice, désordres honteux, passions abominables. Moi-même, je suis plus négligent que je ne l'ai été sous le papisme, et moins que jamais, je me plie à la discipline et aux pratiques de zèle que je devrais observer. Si Dieu ne m'avait pas caché l'avenir, je n'eusse jamais osé propager une doctrine d'où doivent sortir tant de calamités, tant de scandales. » (Édition de Walch, v, 114, etc.)

Au sujet de la sainte Eucharistie, un peintre italien a bien exprimé l'embarras où jette les esprits l'examen privé des Écritures. Il avait fait un tableau en trois parties superposées : dans celle du bas, il représentait Calvin distribuant le pain consacré et prononçant cette parole : « Ceci est la figure de mon corps ; » dans celle du milieu, Luther accomplissant la même cérémonie et disant : « Ce pain renferme mon corps ; » et au-dessus on voyait le Sauveur, qui, donnant la communion à ses Apôtres, disait : « Ceci est mon corps. »

L'artiste mit au bas cette question : « Qui des trois croirons-nous ? Le tableau plut, et amena, dit-on, beaucoup de conversions ; ou du moins il empêcha la perte d'un grand nombre d'âmes. (Voir César Cantu, Hérétiques d'Italie, t. I, p. 673.)

Le système adopté et prêché par Luther, savoir le rejet du magistère infallible de l'Église, remplacé par l'examen privé de la raison, en fait d'interprétation des Saintes Écritures et de doctrine religieuse, ne pouvait pas manquer de donner naissance à des sectes de tous genres, parmi lesquelles nous voulons citer le Jansénisme, la Franc-Maçonnerie et le Libéralisme.

II.

JANSÉNISME.

Le Jansénisme est bien le fils du Protestantisme, par les erreurs qu'il enseigne et sa révolte envers le Saint-Siège.

C'est un système erroné sur la grâce, le libre-arbitre, le mérite des bonnes œuvres, le bienfait de la rédemption, etc., renfermé dans un ouvrage de Corneille Jansénius, évêque d'Ypres, qu'il a intitulé *Augustinus*, et dans lequel il a prétendu exposer la doctrine de saint Augustin sur les questions précitées. Ce théologien naquit de parents catholiques, près de Laerdam en Hollande, l'an 1585. Il étudia à Utrecht, à Louvain et à Paris. Dans cette dernière ville, il fit connaissance de Jean de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui le conduisit à Bayonne, où il demeura douze ans en qualité de principal de collège. De retour à Louvain, il publia son *Augustinus*, en 1640.

Il est évident que le système de Jansénius ressemble fort à celui de Luther. En effet, « il se réduit à ce point capital, dit Bergier, savoir, que depuis la chute d'Adam le plaisir est l'unique ressort qui remue le cœur de l'homme ; que ce plaisir est inévitable quand il vient, et invincible quand il est venu. Si ce plaisir vient du ciel ou de la grâce, il porte l'homme à la vertu ; s'il vient de la nature ou de la concupiscence, il détermine l'homme au vice, et la volonté se trouve nécessairement entraînée par celui des deux qui est actuellement le plus fort. Ces deux délectations, dit Jansénius, sont comme les deux bassins d'une balance ; l'un ne peut

monter sans que l'autre ne descende. Ainsi l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grâce ou la cupidité ; il ne résiste donc jamais ni à l'une, ni à l'autre. » (Dict. de Th. Jansénisme.)

Ce système du plaisir, comme grand moteur, favorise singulièrement ceux qui se laissent aller au courant du fleuve, au lieu de demander à Dieu la force de ramer contre le flot ; ce n'était pas sûrement celui des martyrs. Il fait de l'homme, en principe, une machine ; et un lâche, en pratique. Aussi fut-il condamné par Innocent. Immédiatement, le P. Deschamps, Jésuite, montra que Jansénius avait copié Luther et Calvin touchant le libre-arbitre, la grâce efficace, la nécessité de pécher, l'ignorance invincible, l'impossibilité d'accomplir les commandements de Dieu, la mort de Jésus-Christ, la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, et la distribution de la grâce suffisante. Ces erreurs, ajoute l'auteur, ont d'ailleurs été condamnées par le Concile de Trente.

Nous avons dit, en second lieu, que le Jansénisme est bien le fils du Protestantisme, par son manque de respect envers le Saint-Siège ; car si Luther a traité le Vicaire de Jésus-Christ avec une grossièreté inouïe, et un langage d'écurie ; si, finalement, il a répudié l'autorité enseignante de l'Église, de leur côté, les Jansénistes ont marché sur ses traces ; et s'ils n'ont pas rejeté le magistère infallible de l'Église, ils ont travaillé singulièrement à l'é luder. Pour essayer de faire prévaloir leurs opinions personnelles, ils ont eu recours à tout, même à la satire et au scandale.

Ils n'ont pas nié avec Calvin, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, mais par leur rigorisme, ils en ont détourné le peuple, sous prétexte de respecter davantage cet auguste sacrement, comme si la

pauvre âme humaine n'avait pas besoin d'être soutenue par ce pain céleste, ainsi que le corps par les aliments de la terre. Les Jansénistes, a-t-on dit, nous ont donné des Christs, aux bras rapprochés le plus possible l'un de l'autre, comme si notre divin Sauveur refusait d'embrasser tous les hommes et de les appeler tous sur son cœur. Ils ont calomnié saint Augustin, docteur, et apôtre plein de miséricorde pour les pécheurs. En cela, ils se sont unis à Calvin. En résumé, ils ne peuvent nier qu'ils aient avec le Protestantisme des traits de famille d'une ressemblance, hélas ! beaucoup trop frappante.

Mais enfin, dira-t-on, les Jansénistes ont eu pour eux beaucoup d'hommes d'esprit, entre autres Pascal, qui a écrit *Les Provinciales*.

Les Provinciales ! Madame de Grignan, lassée de leur lecture disait : *C'est toujours la même chose.* — Voltaire : « Il est vrai que tout le livre porte sur un fondement faux : ce qui est visible. » (Siècle de Louis XIV.)

Dès que parurent les *Lettres Provinciales*, Rome les condamna. Quant à Louis XIV, il nomma pour les juger treize commissaires, archevêques, évêques, docteurs ou professeurs de théologie. Voici leur avis : « Nous, soussignés, après avoir diligemment examiné le livre qui a pour titre : *Lettres Provinciales*, certifions que les hérésies de Jansénius, condamnées par l'Église, y sont soutenues et défendues... certifions de plus que la médisance et l'insolence sont si naturelles à ces deux auteurs, (il y avait les notes de Wendrok) qu'à la réserve des Jansénistes, ils n'épargnent qui que ce soit, ni le pape, ni les évêques, ni le roi, ni ses principaux ministres, ni la sacrée faculté de Paris, ni les ordres religieux, et qu'ainsi ce livre est digne des peines que les lois décernent contre les libelles diffamatoires et hérétiques.

ques. Fait à Paris, le 4 septembre 1660. Signé Henri de Rennes, Hardouin de Rodez, François d'Amiens, Charles de Soissons, etc. » Sur cet avis des commissaires, le livre fut condamné au feu par arrêt du Conseil d'État.

« Au fond, dit l'abbé Rohrbacher, les Jansénistes pensent sur Pascal comme le pape et Voltaire. Il eut à la fin les plus grands démêlés avec eux... Pascal était un bel esprit, grand mathématicien, bon physicien, mais très ignorant en matière de théologie, et logicien si pitoyable qu'il se contredisait sans s'en apercevoir... » Ce savant historien ajoute : « Ceux-là sont les corrupteurs de la jeunesse, qui l'obligent à étudier ce libelle. » Hist. univ. Livre LXXXVII, p. 484.)

III.

FRANC-MAÇONNERIE.

Parmi les auteurs qui en ont parlé sérieusement, citons d'abord l'abbé Lefranc, frappé par la hache des bourreaux, à Paris, le 2 septembre 1792. Dans son ouvrage très instructif : *Le Voile levé pour les curieux ou Histoire de la Franc-Maçonnerie depuis son origine jusqu'à nos jours*, nous lisons ces paroles : « Vicence fut le berceau de la Maçonnerie en 1546. Ce fut dans la société des athées et des déistes, qui s'y étaient assemblés pour conférer ensemble sur les matières de religion qui divisaient l'Allemagne en un grand nombre de sectes et de partis, que furent jetés les fondements de la Maçonnerie ; ce fut dans cette Académie célèbre que l'on regarda les difficultés qui concernaient les mystères de la religion chrétienne comme des points de doc-

trine qui appartenait à la philosophie des Grecs et non à la foi. »

Parmi ces philosophes se trouvait Lélius Socin, oncle de Fauste Socin. La République de Venise le poursuivit, en saisit quelques-uns et les condamna ; les autres s'enfuirent. Lélius se réfugia en Suisse, où son neveu vint recueillir ses écrits. On sait qu'il partagea les erreurs de son oncle et s'en servit pour instituer une société dont les membres prirent divers noms : Frères-Unis, Frères-Polonais, Frères-Moraves, Frey-Mauruv, Freys-Maçons, Free-Maçons. Chassé de Suisse, en 1579, Fauste Socin avait passé en Transylvanie, puis en Pologne, où il gagna à sa cause les autres sectes. « Il eut, dit César Cantu, à essayer de sérieuses contradictions à propos de ses doctrines. Protégé par quelques grands personnages, il épousa Agnès, jeune fille de bonne famille, qu'il perdit en 1587. Ses adversaires excitèrent contre lui le peuple de Varsovie, qui le traîna dans les rues de la ville ; il échappa à grand peine à ces mauvais traitements et se retira à Luclavie, obscur village, où il mourut le 3 mars 1604 ; on lui fit cette épitaphe :

*Tota licet Babylon dextruxit tecta Lutherus !
Calvinus muros, sed fundamenta Socinus.*

Feller (article Fauste Socin) rapporte que ses restes furent détérés, menés sur les frontières de la Petite Tartarie ; qu'on en bourra un canon et qu'on les envoya au pays des infidèles.

A l'appui de ces données, nous invoquerons le témoignage d'un écrivain très connu, M. Claudio Jannet. Dans son opuscule très savant : *Les Précurseurs de la Franc-Maçonnerie*, il dit : « Les Sociniens n'iaient absolument l'Incarnation du Verbe et la Trinité. Tout en conservant l'organisation extérieure du christianisme, telle que les Calvinistes et les Zwingliens l'avaient éta-

blie, au fond ils étaient de purs déistes et tendaient la main aux Juifs et aux Mahométans. Dans l'ordre civil, ils soutenaient les idées les plus hardies. Quelques-uns mêmes défendaient avec le capucin apostat Ochino la polygamie ! Tous enseignaient que la société n'a pas le droit d'infliger la peine de mort. C'est depuis le XVIII^e siècle, une des thèses que la Maçonnerie défend avec le plus de persistance... » L'auteur cite aussi Feller et l'abbé Lefranc, qui attribuent à Fauste Socin et à ses adeptes la paternité de la secte maçonnique, puis il porte sur cette opinion ce jugement : « Tous les faits que nous rapprochons dans cette étude lui donnent un haut degré de probabilité. » (p. 30.)

M. Claudio Jannet cite le témoignage de Lubiénicki, auteur de l'*Historia reformationis Poloniæ*, à l'appui de l'existence réelle de l'académie de Vicence, révoquée en doute par Gustave Zettner et Manfred von Combez. D'ailleurs, ajoute-t-il, César Cantu, dans les *Hérétiques d'Italie* (t. IV. p. 89 de la trad. franc.) et dans une étude sur les Socini (*Italiani illustri* Milan 1873, t. III, p. 375 et suiv.) démontre la réalité de ces réunions de Vicence, qui étaient bien plus un convent de sectaires qu'une académie, au sens que l'on attache aujourd'hui à ce mot.

Le docte Bergier (article Socinien) rapporte que les disciples de Fauste Socin envoyèrent des émissaires prêcher leurs erreurs en Hollande et en Angleterre.

« Bien loin de s'affaiblir par la mort de son chef, écrit Feller, la secte socinienne devint considérable par le grand nombre de personnes de qualité et de savants qui en adoptèrent les principes. » A l'article F. Ochino, nous lisons : « Dans cette assemblée de Vicence, on convint des moyens de détruire la religion de Jésus-Christ, en formant une société qui, par ses succès progressifs amena à la fin du XVIII^e siècle une apostasie

presque générale. Lorsque la république de Venise informée de cette conjuration fit saisir Jules Trévisan et François de Ruço, qui furent étouffés, Ochino se sauva avec les autres : la société ainsi dispersée ne devint que plus dangereuse, et c'est elle que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Francs-Maçons. » Edition de 1821, Lyon.)

Cependant les Pontifes romains, toujours attentifs à veiller sur le dépôt sacré de la vérité, signalaient l'erreur maçonnique ou socinienne. En 1738, le pape Clément XII écrivait : « Nous avons appris par la rumeur publique elle-même l'extension, la contagion et les progrès chaque jour plus rapides de certaines sociétés, assemblées ou conventicules appelés *Liberi Muratorii* ou *Francs-Maçons*, ou de quelque autre nom, suivant la variété des langues. Dans ces associations, des hommes de toute religion et de toute secte, attentifs à affecter une apparence d'honnêteté naturelle, liés entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable suivant les lois et les statuts qu'ils se sont faits, s'engagent par un serment rigoureux prêté sur la Bible, et sous les peines les plus terribles, à tenir cachées par un serment inviolable les pratiques secrètes de leur société... C'est pourquoi nous défendons absolument et en vertu de la sainte obéissance à tous et à chacun des fidèles de Jésus-Christ, de quelque état, grade, condition, rang, dignité et prééminence qu'ils soient, laïcs ou clercs séculiers ou réguliers... d'avoir l'audace ou la présomption d'entrer sous quelque prétexte ou sous quelque couleur que ce soit, dans ces dites sociétés de Francs-Maçons sous peine d'excommunication qu'encourent les contrevenants à la défense qui vient d'être portée, et par le fait même et sans autre déclaration. » En 1751, Benoît XIV rappelle la constitution de Clément XII. Ainsi feront dans la suite les Pontifes

romains, jusqu'à Sa Sainteté Léon XIII, qui, après avoir exposé la doctrine erronée du *Naturalisme*, professée par la secte maçonnique, a renouvelé les condamnations et les peines portées par ses Prédécesseurs contre elle.

Avant d'aller plus loin dans l'exposé de ce qui concerne les Francs-maçons, regardons du côté de l'Église et voyons ce qu'est devenu le Royaume de Jésus-Christ.

D'abord cette divine Mère a raffermi la foi de ses enfants et réformé chez eux les mœurs qui s'étaient relâchées.

Le Concile de Trente, réuni en 1545 et prolongé jusqu'en 1563, eut des résultats immenses, dans tout le monde catholique. Outre que la Révélation divine y fut rappelée, l'erreur protestante, après un sérieux examen, y fut condamnée. Appelés par les Pères du Concile pour se défendre, les auteurs de l'hérésie refusèrent de s'y présenter, en cela semblables aux anciens hérésiarques dont nous avons dit les erreurs.

Tandis que le Protestantisme arrachait à Jésus-Christ quelques nations, en Europe, par l'appât de la licence, qu'il favorisait, et aussi en montrant aux empereurs et aux rois les biens de l'Église, comme une riche proie à saisir, l'Esprit-Saint embrasait d'un nouveau zèle l'Épouse du Sauveur, et l'on voyait commencer les missions lointaines, qui allaient conquérir à la croix des mondes nouveaux.

Alors, que Socin Lélius et Fauste, son neveu, se préparaient à renouveler l'erreur d'Arius, en niant la divinité de Jésus-Christ, un noble capitaine espagnol, Ignace de Loyola, fondait l'illustre Compagnie de Jésus, pour défendre la cause sacrée de l'Église, les droits du Pontificat romain, en particulier, et répandre dans le monde entier les lumières de la foi avec celles de la science religieuse et profane.

Christophe Colomb en 1492, avait découvert l'Amérique, et Vasco de Gama, doublant le Cap terrible des tempêtes, s'était avancé jusqu'à Calicut en 1498 : de nouveaux continents s'offraient au zèle des fils intrépides de Loyola. Xavier et ses compagnons partirent à la conquête de l'Orient, tandis que d'autres phalanges allaient soumettre l'Occident à Jésus-Christ.

La France n'était pas étrangère à ces grandes choses. N'est-ce pas à Paris qu'Ignace avait organisé son plan de bataille contre l'hérésie et contre l'erreur, en général? Parmi les héros de son armée, ne compte-t-on pas en grand nombre des fils de la France, demeurée catholique, alors que les nations voisines se livraient à l'hérésie.

Qui saura dire jamais les travaux immenses de la Compagnie de Jésus, ses triomphes et ses persécutions? Elle embrassait toutes les œuvres : les rois, les grands, la jeunesse surtout étaient l'objet de sa constante sollicitude ; on la voyait toujours au péril, essayant les premiers coups de l'ennemi, qui la rencontrait partout comme avant-garde de l'armée chrétienne.

L'Église de France enfantait alors saint Vincent de Paul, père des Lazaristes et des Filles de la charité. Elle s'élança à son tour, cette sainte famille de religieux et de religieuses, à travers le monde pour conquérir au Sauveur des nations entières : l'Orient surtout entendit leurs voix, admira leur dévouement, et s'éprit d'amour pour la cornette blanche, qui lui apparaissait comme le drapeau de la France et du Catholicisme.

De leur côté, les anciens Ordres, encouragés par ceux qui naissaient, redoublaient de zèle. De toutes parts, l'Esprit de Dieu suscitait des congrégations d'hommes et de femmes, de sorte qu'il nous a été donné à nous-mêmes de contempler avec une profonde émotion, en Orient et en Occident, les travaux gigan-

tesques de l'Église, notre Mère, dont les filles, les Églises d'Espagne, de Portugal, de France et autres, couvraient le monde de monuments et d'Institutions, sources de lumière et de civilisation. L'histoire des travaux, des créations pieuses, des fondations de monastères, des missions entreprises sous le seul règne de Louis XIV, formerait pour notre patrie une couronne incomparable de vertu et d'honneur. Qu'ils étaient grands ces hommes d'alors, ces généraux, ces conquérants, ces marins fameux, la plupart enrôlés dans la *Congrégation de la Sainte Vierge Marie*, aussi chrétiens que braves et instruits ! C'étaient les nobles descendants des Croisés, et les fils des générations qui avaient été élevées elles-mêmes à l'école de saint Thomas d'Aquin. On entendait alors des voix comme celles de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon ; on lisait des poètes chrétiens comme Corneille et Racine ; on apprenait l'art de bien dire et de bien écrire à des écoles célèbres, et la France devenait par sa foi, sa haute urbanité, sa bravoure, le centre admiré de la société d'alors : la France était catholique et l'hérésie s'était arrêtée aux frontières, surtout au pied du trône, malgré les ombres qui pouvaient le voiler, à certaines heures de faiblesse. On pouvait s'écrier encore à cette époque : *Vive le Christ qui aime les Franes !* Non, ô Maître, les disciples de la renaissance païenne, les Averroïstes, n'avaient pas éteint l'éclat divin de votre couronne, et Louis-le-Grand s'agenouillait devant elle, et devant votre tabernacle auguste, lui que les autres rois admiraient. La science était au service de votre Église, qui régnait avec vous, non pour dominer les peuples, mais pour les éclairer et les rendre heureux. Nous disons ces choses, l'histoire à la main, et après avoir vu, entendu et constaté de nos yeux la vérité des faits. Seule la haine sectaire peut y contredire, à moins que ce ne soit l'ignorance.

En face de l'Église mettez la prétendue Réforme protestante, et dites ses grands chefs, ses grands hommes, ses travaux, leurs résultats, comme fruits de vie pour les peuples. Luther, Calvin, Socin, avec les rois qu'ils émancipaient de la tutelle de l'Église ; avec les peuples qui s'en allaient au gré de leurs passions, comme des chevaux *débridés*, selon l'expression de Luther, qu'ont-ils produit ? Partout la guerre de religion s'est allumée ; le désordre a remplacé l'ordre ; la révolution s'est établie en permanence partout. La haine est stérile, seul l'amour est fécond. Or, l'hérésie a pour essence la haine de la vérité, et si elle aime quelque chose, c'est elle-même. Elle est douée invinciblement du génie de la destruction. Demandez aux Pombal, aux d'Aranda, aux Tannucci, au ministre Choiseul, à Voltaire, aux Jansénistes, aux parlementaires, ce qu'ils ont fait des Congrégations religieuses, des Jésuites surtout, et ils vous répondront : Nous les avons chassées ; nous aurions voulu les détruire, et anéantir avec eux leur mère, l'Église, l'Infâme ! — Mais le clergé seul, alors, instruisait le monde ? — Périisse l'instruction du monde ! mais que le Christ disparaisse !

Ce cri sauvage, Voltaire leur avait appris à le faire entendre à tous les échos. Il ne pouvait terminer une lettre qu'en traçant de sa main ces mots sataniques : *Écrasez l'Infâme !* Depuis son retour d'Angleterre, en 1728, jusqu'en 1778, il ne cessa de travailler à la ruine de l'Église. L'heure de la grande catastrophe allait sonner pour la France. La secte maçonnique réclame l'honneur de l'avoir préparée et conduite, et elle a raison : la Révolution de 1789 est bien son œuvre.

IV.

RÉVOLUTION DE 1789.

Pour la juger, il faut se rappeler la puissance de la parole. La Révélation nous enseigne que Dieu a tout fait par son Verbe, et l'expérience montre que tout se fait ici-bas par le Verbe humain. Les exemples entraînent et les faits instruisent ; mais alors ils s'identifient avec la parole, et l'on dit : les faits parlent.

La bonne parole est une semence de bien, et la mauvaise une semence de mal. C'est le Sauveur qui l'a dit : *Semen est verbum Dei* : La parole de Dieu est une semence.

Nous disons donc que la Révolution de 1789 est fille de la mauvaise parole, et nous le prouverons en disant ses causes éloignées, ses causes prochaines, ses causes immédiates.

1. Causes éloignées.

La doctrine de l'hérésiarque Fauste Socin, héritier des manuscrits de son oncle Lélius Socin, et propagateur ardent de ses erreurs, porte, 1° que l'Écriture Sainte est la seule et unique règle de notre croyance ; que, pour en prendre le vrai sens, il faut consulter les lumières de la raison. — On voit que c'est là le système protestant, franchement exprimé, et rejetant l'autorité enseignante de l'Église, au profit de la raison. Mosheim fait très bien sentir les conséquences funestes de ce système, en disant : Par la droite raison, les Sociniens entendent la portion d'intelligence et le discernement que

la nature a donnée à chaque particulier ; d'où il suit qu'une doctrine ne doit être reçue comme vraie et divine, qu'autant qu'elle est à portée de cette mesure d'intelligence toujours bornée. Et comme le degré de cette lumière n'est point le même dans tous les hommes, il doit y avoir à peu près autant de religions que de têtes ; l'un adoptera comme divine une doctrine que l'autre regardera comme un jargon inintelligible.

2° Conséquemment à ce système, les Sociniens ont rejeté tous les mystères, tous les dogmes : la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, l'Incarnation, les satisfactions de ce divin Sauveur, la communication du péché originel, les effets des Sacrements, l'opération de la grâce, la justification, etc., et tous les attributs de la divinité que notre faible raison ne peut concevoir.

3° Ils n'admettent pas la création par laquelle Dieu tire du néant les créatures, par son seul vouloir. Comme s'il était plus difficile à Dieu de créer le limon de la terre, de rien, que d'en faire un homme, c'est-à-dire, un être intelligent composé d'une âme et d'un corps.

4° Les Sociniens consentaient à appeler Jésus-Christ, Verbe divin, Fils de Dieu, Dieu manifesté en chair, mais ils entendaient ces termes à leur manière, en niant tous que le Verbe soit consubstantiel au Père. En résumé, pour eux Jésus-Christ est une créature plus parfaite que les autres, dont Dieu s'est servi pour créer le monde. On voit que cette erreur n'est pas nouvelle et qu'elle remonte par Mahomet, Nestorius, Arius, les Gnostiques à Simon le Magicien.

5° Ils admettent deux Sacrements comme les protestants, le baptême et la Cène, dont la vertu est simplement d'exciter la foi. C'est pourquoi ils ne baptisent que les adultes.

6° Ils nient la possibilité d'une résurrection générale et l'éternité des peines. Ils croient que les âmes des

méchants seront anéanties et que celles des justes jouiront d'un bonheur éternel. On voit que les Sociniens-Maçons, en vertu du *Libre-Examen* ont poussé plus loin encore leurs négations. (Voir Bergier.)

« Le Christ, enseigne Socin, conçu par l'opération du Saint-Esprit (ou vertu de Dieu) et conséquemment appelé Fils de Dieu, avant d'assumer en sa personne le ministère de maître des hommes, fut ravi au trône de Dieu, où il reçut les enseignements qu'il donna, et qui puisés à cette source-là sont sublimes. En récompense de son obéissance, il fut après sa mort élevé à la dignité divine avec pouvoir sur toutes les choses terrestres et célestes. Nous pouvons donc recourir à lui avec confiance, et nous devons l'adorer comme Dieu. » (César Cantu, *Hérét. d'Italie*, t. III, p. 390.)

On voit que Fauste Socin n'osait point porter l'impiété envers Jésus-Christ, aussi loin que le feront les Sociniens au cours des siècles; il en parlait avec admiration: il n'osait pas mettre en doute la virginité de sa mère; mais en prétendant qu'il n'était qu'une créature, il disait assez qu'il n'était qu'un méprisable imposteur, s'étant dit Fils de Dieu, égal à son Père.

L'auteur cité plus haut conclut ainsi: « Socin fut donc un véritable hérésiarque, un hérésiarque bien caractérisé, puisque, en proclamant les droits de la raison, il n'a respecté aucune limite. Luther et les autres avaient sécularisé la religion, lui sécularise Dieu; s'il n'osa pas bannir ouvertement le supra-sensible, il nia tous les dogmes, il conduisit à l'incrédulité, et fut le père du rationalisme, qui est l'hérésie de notre temps. » (Ibid. p. 399.)

Après avoir signalé la mort de Fauste Socin, le 3 mars 1604, et aussi l'épithaphe que nous avons reproduite, César Cantu ajoute: « En fait, la Réforme n'était parvenue qu'à arracher les âmes au pape pour les don-

ner soit à un roi, soit à un consistoire, soit à un pasteur. Le socinianisme seul implanta l'autonomie de la raison; c'est de lui que sortent Descartes, Spinoza, Bayle, Hume, Kant, Lessing, Hegel, Bauer, Fierbach. Straus et ses adeptes, en niant le Christ positif et en y substituant un Christ idéal, ne firent qu'ajouter au plan socinien l'élaboration scientifique, laquelle est le propre de l'âge moderne: les blasphèmes arcadiques de Renan et les propos de carrefour de Bianchi-Giovini et d'autres italiens n'ont pas d'autre origine. Ce sont eux qui ont supprimé, d'un seul coup la question suprême, la clé de voûte de l'histoire, celle de la vie, de la mort, de l'avenir, l'intelligence du monde mystérieux. » (Cantu, p. 401.)

Tout-à-l'heure notre auteur disait: « Luther et les autres avaient sécularisé la religion, lui sécularise Dieu. » Au lieu de séculariser, nos Sociniens-Maçons ont dit: *Laïciser*; et, en effet, c'est bien leur père avec eux, qui a laïcisé Dieu. Jésus-Christ, l'Église, la loi, les écoles, les séminaires, l'armée, la marine, les hôpitaux, les bureaux de bienfaisance, la littérature, les arts, la science, en général, la vie et la mort. D'où est exclu Dieu, son Fils et l'Église elle-même, dans la personne du prêtre. Et puis les Maçons, quand nous leur dirons qu'ils sont d'origine socinienne, le nieront. Il est vrai qu'il est beaucoup de gens, qui ne connaissent guère leurs ancêtres.

Enfin, ajoutons que « Fauste Socin enseignait même des erreurs sociales: en exagérant la doctrine de la mansuétude évangélique et celle du pardon, il niait non seulement la légitimité de la guerre, mais encore celle de toute autorité répressive. Celui qui avait dénoncé une injustice ou une violence, exercée à son préjudice, commettait un acte de vengeance, répugnant à la généreuse pratique de la morale chrétienne; car

le Christ, dans le Sermon sur la montagne, dit : « Vous avez appris qu'il a été écrit : œil pour œil, dent pour dent. Et moi je vous dis : Ne résistez point à la violence ; et si quelqu'un vous frappe à la joue droite, tendez-lui aussi l'autre. » (César Cantu, t. III, 399.)

Cette manière d'interpréter la Sainte Écriture et de faire pratiquer par les magistrats d'une nation, gardiens de l'ordre public, les *conseils évangéliques* que Notre-Seigneur a donnés aux parfaits, est déraisonnable. Aussi, dit Bergier, « la réfutation la plus ingénieuse que l'on a faite du *socinianisme* est une dissertation dans laquelle on a fait voir qu'en suivant la méthode selon laquelle les Sociniens pervertissent le sens des passages qui prouvent la divinité de Jésus-Christ, l'on peut prouver aussi que les femmes ne participent point à la nature humaine ! (*Dissertatio in qua probatur mulieres homines non esse*. Nouv. de la Rép. des Lettres, juillet 1685, art. 9.)

Non, ce n'est pas en vain que pareille doctrine fut mise au jour : la Pologne, qui en fut empoisonnée pendant un siècle, faillit y perdre la foi, et Leibnitz nous apprend qu'un turc ayant entendu ce que disait un polonais *socinien* s'étonna de ce qu'il ne se faisait pas mahométan. En effet, quelle différence y a-t-il entre un socinien et un sectateur du Coran ? Ni l'un, ni l'autre ne croit à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette apostasie, non du peuple, mais du roi Sigismond Auguste et des nobles coûta cher à cette malheureuse nation, qui réchauffa dans son sein la secte socinienne ou maçonique.

Réfugiés en Angleterre, où ils se mêlèrent aux Indépendants, ils devinrent entre les mains de Cromwel les exécuteurs de ses projets régicides. Nous voudrions pouvoir résumer, ici, l'ouvrage de l'abbé Larudan ; du

moins, en voici une page fort instructive. Nous en conservons l'orthographe ; l'ouvrage est de 1747.

« Cromwel rassembla donc lui-même les principaux de l'armée qui étaient de ses amis et leur montra la nécessité d'aller droit à Londres, en disant : « Le sort est jeté : si nos ennemis ont le dessus, ils nous condamneront comme des traîtres et des scélérats, ainsi il n'y a pas de milieu entre vaincre ou mourir, employons donc toutes nos forces et poussons l'exécution de notre dessein. »... Cromwel arriva au Parlement entouré d'amis et de partisans ; à peine parut-il, que tous s'écrièrent à haute voix, qu'il était le Libérateur de la Nation entière, qu'ils lui rendaient grâce de ses services. Agréables applaudissements que le dissimulé Cromwel reçut suivant sa coutume, avec beaucoup d'apparence d'humilité, rapportant tout à Dieu l'auteur de sa victoire, et rien à soi-même. Les éloges de Cromwel finis, il fut proposé et résolu que pour le bien de la nation, on devait procéder criminellement contre le Roi, à quoi tout le monde applaudissant, Cromwel se leva et déclara avec la dissimulation ordinaire « Que si quelqu'un proposait cela par ambition, il le prendrait pour le plus grand traître du monde ; mais que puisque la Providence et la nécessité y engageaient le Parlement, il prierait Dieu de bénir les résolutions de la Chambre, quoiqu'il ne fût pas alors prêt à lui donner avis la-dessus. »

Bientôt, continue l'auteur, « lâchant la bride à son éloquence, il fit un long discours, dans lequel il déclara ouvertement. « 1°. Que le peuple est après Dieu la source de tout pouvoir légitime. 2°. Que la Chambre des Communes choisie par le peuple, est le seul pouvoir suprême de la Nation. 3°. Que tout ce qui serait ordonné par la Chambre des Communes, assemblée en Parlement, aurait force de Loi, indépendamment du Roi. »

Ce fut dans la même occasion qu'on érigea un tribunal pour le juger. La procédure commença le 20 Janvier. Les chefs d'accusations étaient : « Qu'il avait voulu établir un pouvoir tyrannique, et qu'il avait dans cette vue excité et entreteu une guerre cruelle, par laquelle le pays avait été misérablement ruiné, qui avait épuisé le trésor public, coûté la vie à plusieurs milliers de personnes et causé mille autres malheurs. » Après cela Cromwel haranguait en public avec beaucoup d'éloquence... Le 27 Janvier, *Bradshaw*, pour lors orateur de la Chambre, ayant prononcé un long discours pour la justification du Parlement, discours tout entier fondé sur ce principe, que le peuple a le pouvoir suprême, et que la Chambre des Communes est le peuple; les juges... prononcèrent une sentence de condamnation contre le Roi. Elle était conçue en ces termes : « Pour toutes ces trahisons et pour tous ces crimes la Cour condamne ledit Charles Stuart, comme tyran, traître, meurtrier et ennemi public, à être mis à mort en séparant son chef de son corps. » Et c'est ce qui fut exécuté le 30 Janvier. (1649.) Les ambassadeurs des Rois et Princes étrangers, conjurant Cromwel d'empêcher la mort du Roi, jusques-là sans exemple... il répondit que ce n'était pas lui, mais l'armée... qu'il avait prié et jeûné pour le Roi... il concluait « qu'on était dispensé de suivre les règles ordinaires de la morale, lorsqu'on était appelé à rendre à sa patrie des services extraordinaires. »

« Après la mort du Roi, Cromwel fit déclarer par un arrêt du Parlement : « Qu'ils avaient éprouvé que la charge du Roi était inutile, onéreuse et préjudiciable à la liberté, à la sûreté, et à l'intérêt public de la Nation, et qu'elle serait entièrement abolie. »

« Les fondements de la nouvelle République étant ainsi jetés, il ne restait plus qu'à penser aux moyens

de la conserver, et de la maintenir. Cromwel ne jugea pas la Doctrine qu'il prêchait sur la Religion et sur la liberté, suffisante pour cela ; mais il crut qu'il fallait encore se défaire de tous ceux qui pouvaient s'opposer à ses vues. Ce furent les principes d'une telle politique qui lui firent prononcer la condamnation du Duc *Hamilton*, de lord *Capel* et de plusieurs autres à qui l'on trancha la tête. » L'auteur ajoute encore : « Cromwel donna à son Ordre le titre d'Ordre des Francs-Maçons, parce que son but était de bâtir en liberté un nouvel édifice, c'est-à-dire de réformer le genre humain en exterminant les Rois et les puissances, dont cet usurpateur était le fléau. »

Ces doctrines ne restèrent pas confinées en Angleterre, et Bossuet disait, en parlant des meurtriers de Charles I^{er} : « C'est Cromwel et les fanatiques. Je l'avoue. Mais de quelles maximes se servirent-ils pour faire entrer les peuples dans leurs sentiments ? Quelles maximes voit-on encore dans leurs apologies ? Dans celle d'un Milton, et dans cent autres libelles, dont les Cromwélites inondaient toute l'Europe ? De quoi sont pleins tous ces livres et tous les actes publics et particuliers qu'on faisait alors, que de la souveraineté absolue des peuples sur les rois, et de toutes les autres maximes que M. Jurieu soutient encore après Buchanam... ? » (5^e Avert. sur les lettres de M. Jurieu, n. I, XII.)

Bossuet a donc dit le mot, qui explique la Révolution d'Angleterre, faite par Cromwel : *Ce sont les maximes*, c'est-à-dire la parole, la parole d'erreur, qui a soulevé les peuples contre Charles I^{er} ; et ces maximes, redites à toute l'Europe, préparaient notre Révolution de 1789, si semblable à celle d'Angleterre.

2. Causes prochaines.

Parmi les causes prochaines, nous indiquerons deux noms, en France, qui résumant tout le dix-huitième siècle : *Voltaire* et *Rousseau*. Ils groupaient autour d'eux les savants et les grands; ils s'imposaient au monde léger d'alors, surtout Voltaire, et dirigeaient les aspirations des beaux esprits, surtout Rousseau. Condorcet en écrivant la vie de Voltaire a pu dire de lui : « Il n'a point vu ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. Les observateurs éclairés prouveront à ceux qui savent réfléchir que le premier auteur de cette grande révolution est sans contredit Voltaire. » Voltaire ne disait-il pas : « Je suis las d'entendre dire que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. Il mourut, après avoir repoussé le Curé de S.-Sulpice. M. Tronchin, son médecin, le trouva ensuite dans des convulsions horribles, criant avec fureur : *Je suis abandonné de Dieu et des hommes...* et dès que cet ennemi de Jésus-Christ fut mort, M. Tronchin avouait sa stupeur en disant : « Je voudrais que tous ceux qui ont été séduits par les livres de Voltaire, eussent été témoins de sa mort; il n'est pas possible de tenir contre un pareil spectacle. » (Recueil de particularités sur la vie et la mort de Voltaire, Porentruy, 1782.)

On sait que *Rousseau* rêvait une société nouvelle. Voici deux mots prononcés sur un de ses écrits : « Dans son *Contrat social* il fondait la société sur un pacte imaginaire et proclamait l'égalité absolue, posant ainsi les principes d'où sortit la Révolution. » (Bouillet, Dict. hist. et géog.)

L'homme qui a le plus contribué à pervertir le monde, à cette époque, après Voltaire et Rousseau, est sans

contredit Adam Weishaupt, auteur de l'illuminisme allemand. Il commença par extraire de l'impiété savante de nos philosophes, et du matérialisme socinien des sophistes anglais, tout ce qu'il crut pouvoir lui servir, et adapta à son système le panthéisme de Spinoza, pour en composer l'illuminisme, qu'il enseignait à ses adeptes. Quelques extraits de ses ouvrages le feront connaître en lui-même et montreront clairement que nos révolutionnaires furent ses élèves. « Souvenez-vous, disait-il à ses disciples en illuminisme, combien dans les premiers grades, nous vous avons parlé de morale et de vertu; mais combien les études que nous vous prescrivions et les leçons que nous vous donnions rendaient et la vertu et la morale indépendantes de toute religion; combien en vous faisant l'éloge de notre religion, nous avons su vous prévenir qu'elle n'était rien moins que ces mystères et ce culte dégénéré entre les mains des prêtres, souvenez-vous avec quel art, avec quel respect simulé, nous vous avons parlé du Christ et de son Évangile dans vos grades d'*Illuminé majeur*, de *Chevalier écossais* et d'*Epopte* ou *PRÊTRE*; comment nous avons su de cet Évangile faire celui de notre raison, et de la morale celle de la nature; et de la religion, de la raison, de la morale, de la nature, faire la religion, la morale des *Droits de l'homme*, de l'*Égalité*, de la *Liberté*... Si pour détruire tout christianisme, toute religion, nous avons fait semblant d'avoir seuls la vraie religion, souvenez-vous que la fin légitime les moyens; que le sage doit prendre pour le bien tous les moyens du méchant pour le mal. Ceux dont nous avons usé pour vous délivrer, ceux que nous prenons pour délivrer un jour le genre humain de toute religion, ne sont qu'une pieuse fraude que nous nous réservons de dévoiler dans le Grade de *Magé* ou de *Philosophe illuminé*. » (Voir les Mémoires du Jacobinisme par Barruel, aux

grades ci-dessus indiqués.) Remarquons que ces extraits sont empruntés aux écrits de Weishaupt lui-même.

Évidemment, impies et incendiaires, ils préparaient les esprits à une révolution religieuse et sociale, qui devait renverser autels, trônes, autorité, propriété, famille, tout le passé chrétien. Le convent de Wilhemsbad fit adopter ces doctrines par la Franc-Maçonnerie, qui dut aux deux Illuminismes, allemands et français, d'être saturée de panthéisme et de manichéisme. Il ne manquait plus qu'une étincelle pour embraser l'Europe entière.

3. Causes immédiates.

M. Claudio Jannet écrit : « La Révolution de 1789 est le résultat d'un complot. *Voilà la victime*, s'était écrié Mirabeau, l'un des complices de la conspiration, en désignant Louis XVI, le jour de l'ouverture des États généraux. » (Mémoires de Wéber, t. I. ch. ix, p. 333.) Wéber assistait à la séance, dit Louis Blanc, après avoir cité ce passage. (Histoire de la Révolution, t. II, p. 261.)

John Robison secrétaire de l'Académie d'Édimbourg a écrit ces lignes capables d'éclairer les plus aveugles : « J'ai eu, dit-il, les moyens de suivre toutes les tentatives faites pendant *cinquante ans* sous le prétexte spécieux d'éclairer le monde avec le flambeau de la philosophie et de dissiper les nuages dont la superstition religieuse et civile se servait pour retenir tout le peuple de l'Europe dans les ténèbres et l'esclavage. J'ai observé les progrès de ces doctrines se mêlant et se liant de plus en plus étroitement aux différents systèmes de la Maçonnerie; enfin j'ai vu se former une association ayant pour but unique de détruire jusque dans leur fondement tous les établissements religieux et de ren-

verser tous les gouvernements existant en Europe... » Que l'on remarque ces mots : *But unique de renverser les établissements religieux*, et l'on comprendra que 89 devait conduire à 93; le renversement de l'autel à celui du trône; le reste était accessoire et masquait le complot.

Voici un troisième témoignage bien frappant, émanant d'un haut personnage, fourvoyé dans la maçonnerie, le comte de Haugwitz, ministre de Prusse. Il fit un rapport, en 1822, aux princes réunis à Vérone, à l'effet de sauvegarder leurs couronnes, et dans ce rapport effrayant de vérité, il disait, après avoir exposé ses recherches sur les menées secrètes des arrière-loges : « *Jacquis la conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, la RÉVOLUTION FRANÇAISE, LE RÉGICIDE AVEC TOUTES SES HORREURS, non seulement y avaient été résolus alors, mais encore étaient le résultat des associations et des serments.* »

Enfin Louis Blanc, franc-maçon lui-même, va nous montrer que la Révolution française menaçait le monde européen tout entier, tous les trônes à la fois, dont Cromwel et Weishaupt avaient rêvé le renversement. « Il importe, dit Louis Blanc, d'introduire le lecteur dans la mine que creusaient alors, sous les trônes comme sous les autels, des révolutionnaires bien autrement profonds et agissants que les Encyclopédistes; une association composée d'hommes de tout pays, de toute religion, de tout rang, liés entre eux par des conventions symboliques, engagés sous la foi du serment à garder d'une manière inviolable le secret de leur existence intérieure, soumis à des épreuves lugubres, s'occupant de fantastiques cérémonies, mais pratiquant d'ailleurs la bienfaisance et se tenant pour égaux quoique répartis en trois classes, apprentis, compagnons et Maîtres : c'est en cela que consiste la

Franc-Maçonnerie. Or, à la veille de la Révolution française, la Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense ; répandue dans l'Europe entière, elle secondait le génie méditatif de l'Allemagne, agitait sourdement la France, et présentait partout l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile. » (Hist. de la Révol. t. II, p. 74.)

La Terreur fut arrêtée dans la *Loge des Amis réunis*, en pleine ville de Paris ; Louis XVI en fut averti.

Des bandes parcoururent la France, y jetant partout la panique et paralysant tous les courages. C'était le moyen arrêté en Loge. Adrien Duport, qui avait beaucoup étudié les révolutions, persuada à l'assemblée que c'était par là qu'il fallait commencer : faire peur, effrayer. « Après de longues discussions sur le mémoire d'Adrien Duport, Lafayette, qui se trouvait aussi à ce comité, s'il faut en croire Mirabeau, prit la parole et dit à Adrien Duport : Voilà sans doute un très grand plan ; mais quels sont vos moyens d'exécution ? En connaissez-vous qui soient capables de vaincre toutes les résistances auxquelles il faut s'attendre ? Vous n'en indiquez aucun. Nous allons voir une réédition de Cromwell avec sa modestie affectée. Il est vrai que je n'en ai point encore parlé, répondit Adrien Duport en poussant un profond soupir : j'y ai beaucoup réfléchi... J'en connais de sûrs... mais ils sont d'une telle nature que je frémis moi-même d'y penser ; et que je ne pourrais me déterminer à vous les faire connaître, qu'autant que vous approuverez tout mon plan, que vous serez bien convaincus qu'il est indispensable de l'adopter, et qu'il n'y en a pas d'autres à suivre pour assurer, non seulement le succès de la révolution, mais aussi le salut de l'État... Après avoir ainsi excité la curiosité de ses auditeurs, il ajouta : Ce n'est que par *les moyens de ter-*

reur qu'on parvient à se mettre à la tête d'une révolution et à la gouverner... Il faut donc se résigner au sacrifice de quelques *personnes marquantes*. Il fit pressentir que Foulon devait être naturellement la première victime, parce que depuis quelque temps, disait-il, on parlait beaucoup de lui pour le ministère des finances et que tout le monde était convaincu que sa première opération serait la *banqueroute*. Il désigna ensuite l'intendant de Paris Berthier, qui pourrait entraver la révolution... On ne peut pas empêcher qu'il ne soit massacré, son sort intimidera ses confrères, ils seront souples comme des gants. »

Ce plan d'Adrien Duport fut repris en 1791, et l'on sait le succès qu'il eut dans toute la France, où chacun trembla pour soi. Les révolutionnaires purent agir à leur gré... Ils avaient dit : « La nation est un grand troupeau qui ne songe qu'à paître, et avec de bons chiens les bergers la mènent à leur gré. » — On aura, s'il est nécessaire, pour imposer à la bourgeoisie, cette classe déterminée qui ne voit rien à perdre au changement et croit avoir tout à gagner... *la disette, la faim, l'argent, les bruits d'alarme et d'épouvante et le délire de terreur et de rage dont on frappera ses esprits*. La bourgeoisie ne produit que d'élégants parleurs, qui ne sont rien auprès de ces Démosthènes à un écu par tête, qui, dans les cabarets, dans les places publiques, dans les jardins et sur les quais, annoncent les ravages, des incendies, des villages saccagés, inondés de sang... *Tout ce qui est nécessaire à la Révolution, tout ce qui lui est utile et juste : c'est là le grand principe*.

On sait comment ce principe fit monter Louis XVI sur l'échafaud : il avait fait décapiter Charles I^{er}.

Otez à un fleuve impétueux ses digues, il porte partout le ravage : ôtez aux peuples l'Église, qui seule prêché avec une autorité divine ce qui imprime aux

âmes la crainte de Dieu, seule barrière capable d'arrêter les passions populaires, et aussitôt commencent les révolutions, les pillages, les incendies, les meurtres. La parole des émeutiers, faisant écho à la parole des ennemis de Jésus-Christ et de son Église, jette partout l'effroi et le désordre. C'est ainsi que les temples de la prière furent détruits, les autels renversés, et le culte de la Raison intronisé, à la place du culte rendu à Dieu. Un seul autel resta en permanence, dans les différentes villes de France, ce fut la *Guillotine*.

Nous ne suivrons pas la Franc-Maçonnerie dans les révolutions qu'elle a faites en 1830, en 1848, soit en France, soit ailleurs : il nous suffit de connaître ses doctrines pour en reconnaître les fruits, et il suffit surtout de savoir qu'elle répudie l'enseignement de l'Église, pour comprendre qu'elle aille elle-même, et qu'elle conduise les peuples d'erreur en erreur : au Libéralisme le plus effréné, au Socialisme révolutionnaire, au Collectivisme, au Nihilisme, dont le dernier terme et l'idéal rêvé s'appelle : La Destruction.

V.

LIBÉRALISME.

Voici un nouvel enfant du Protestantisme. Ainsi que son père, le libéralisme lève la main contre l'Église catholique, et d'un geste impératif lui impose silence, quand il ne lui signifie pas de s'en aller. A son avis, l'Épouse de Jésus-Christ doit rester dans ses temples, avec ceux qui vont à elle ; mais elle n'a rien à faire, en dehors, dans la société moderne, qui se gouverne d'elle-même, dans sa souveraine indépendance.

Dans les quelques pages qu'il nous est possible de consacrer ici au libéralisme, nous répondrons à ces trois questions : *Qu'est-ce que le libéralisme ? — Est-il condamné par l'Église ? — Où le rencontre-t-on ?*

1. *Qu'est-ce que le Libéralisme ?*

Pris dans son ensemble, le libéralisme est l'erreur de ceux qui se séparent de l'Église. Saint Jude a peint les libéraux en disant : *Hi sunt qui segregant semetipsos* : Ce sont ceux qui se séparent eux-mêmes. (19.)

Tout ce qui a été exposé jusqu'ici montre que Jésus-Christ est le Roi éternel, et que l'Église, aidée de l'Esprit-Saint, a mission de le faire connaître aux peuples et à ceux qui le gouvernement, afin que tous, pour leur bonheur, se soumettent à ses lois, dont le but est la félicité des hommes, en ce monde et dans l'autre.

Parmi les libéraux, on peut distinguer trois classes : la première est vis-à-vis de l'Église, ce que sont vis-à-vis de leurs parents, les enfants qui se séparent absolument d'eux, et s'en vont au loin vivre au gré de leur indépendance ; la seconde est semblable aux enfants qui reviennent parfois à leur père et à leur mère, qui les écoutent encore, mais ne se soucient guère de leur autorité ; la troisième est composée de cette catégorie d'enfants mal nés, qui veulent habiter avec leurs père et mère sous le même toit, mais ne laissent pas de les contrister par des oppositions capricieuses et des idées personnelles. Ceux-ci n'ont pas assez, dans leur cœur, la piété filiale, qui va au-devant des désirs d'un père et d'une mère, ne craignant rien tant que de les contrister.

On a appelé les premiers : *libéraux radicaux* ; les seconds : *libéraux modérés* ; les troisièmes : *catholiques indépendants*.

Les radicaux disent que l'homme est indépendant de Dieu et de toute autorité : Ni Dieu, ni maître, c'est au fond leur devise. Pour eux, la société ne relève que d'elle-même et le peuple peut faire des lois, comme il l'entend, qu'elles soient ou non d'accord avec l'enseignement de l'Église : il suffit que les élus de la nation, en majorité, les aient votées ; ils admettent la liberté sans frein, en tout.

En politique, ils déclarent avec Jean-Jacques Rousseau que la nation n'a pas à tenir compte de quelconque pacte quelconque conclu par elle avec une famille royale ; elle peut déchirer ce traité sans autre motif que sa volonté, et tout bouleverser à son gré. C'est l'anarchie, érigée en système politique, comme on vient de le voir en Europe et dans l'Amérique du Sud, en attendant qu'on le voie ailleurs.

La liberté de penser et d'écrire, sans autre règle que les tribunaux et les amendes, si ce frein existe encore ; liberté d'attaquer ce qu'il y a de plus sacré au monde, et de tourner en ridicule les principes sur lesquels sont fondées les sociétés et les familles ; libertés pour ce qui est d'accord avec eux, mais persécutions à ce qui les condamne : Voilà les libéraux radicaux, dont le système n'est pas autre que celui de Fauste Socin, le grand *laïcisateur*, puisqu'il a poussé l'audace jusqu'à prétendre *laïciser* Jésus-Christ, Fils de Dieu, en disant comme les Juifs, qu'il n'était qu'un homme.

Les libéraux modérés comptent encore avec l'Église, la regardant comme une société qui a son autonomie, mais l'État est indépendant d'elle. De sorte que, dans ce système, Jésus-Christ n'est roi pour l'État, que nominalelement, et l'Église n'a rien à voir dans les législations si injustes qu'elles soient ; et si le Pape, Vicaire du Christ, élève la voix pour rappeler au monde la vérité, condamner l'erreur et flétrir le scandale,

il outrepassé son droit. Non, il n'y a pas sur la terre une seule voix autorisée à parler en faveur de la vérité outragée et de la justice foulée aux pieds, et c'est en vain que le Pontife romain porte le nom de *Pape*, *Père* : pour les libéraux, enfants oublieux, s'il plaît à Pierre de parler, ils n'écoutent pas sa voix.

Ainsi, les libéraux radicaux placent l'État au-dessus de l'Église qu'ils traitent en vassale ou en ennemie, et les modérés la mettent côte à côte avec l'État ; *l'État libre et l'Église libre* ; l'Église libre dans l'État libre. Par ce moyen, l'État n'a pas à s'inquiéter des droits que l'Église tient de son divin Fondateur, et il légifère, sans tenir compte aucun de la mission sacrée que le Christ lui a confiée.

Si l'État, dans ce système, conclut avec le Saint-Siège un traité, c'est sur la base d'une égalité réciproque ; mais à ses yeux, l'Église n'est pas une société *humano-divine*, dont l'âme est l'Esprit-Saint lui-même : c'est une société ordinaire, sans armée, telle qu'une faible veuve, que son époux ne défend plus, et qu'on peut facilement opprimer ; si elle réclame, on l'accuse de vouloir empiéter sur l'État. On va jusqu'à oublier les concessions faites par elle à l'État, en vertu desquelles celui-ci pénètre dans son administration. Il est souvent arrivé, en ces occurrences, de voir ces concessions se tourner en moyens de persécution, dans les mains de certains gouvernements libéraux.

Que dire de la troisième classe composée de ceux qui s'appellent : *Catholiques indépendants* ? Certes ils reconnaissent la divinité et la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi que la divine mission de l'Église sur la terre, mais ils perdent de vue que l'Esprit de Sagesse est avec elle, et pas avec eux, quand ils blâment sa conduite et s'avisent de lui donner des conseils, en cela, semblables à des enfants,

qui empêchent une mère de parler et d'agir, comme s'ils avaient plus d'expérience qu'elle.

Le catholicisme libéral estime que l'Église a ses droits et ses règles, mais qu'il est *opportun* souvent de ne pas les produire.

Voici ce que disaient les Évêques de l'Équateur réunis en Concile provincial, dans une lettre pastorale adressée à leurs diocésains : « Le catholicisme libéral se tient sur le terrain des faits. Sa formule synthétique pourrait se réduire à la suivante : « L'Église doit céder au temps et aux circonstances. En principe, disent les libéraux catholiques, il est certain que l'autorité de l'Église en matière de foi et de mœurs, comme en matière mixte, est de beaucoup supérieure à celle de tous les pouvoirs de la terre, attendu qu'elle est basée sur la souveraineté divine du Verbe incarné ; mais quant à présent il ne convient point de toucher à cette question, ni d'en entretenir les fidèles, pour ne pas irriter les esprits ! En thèse générale, disent-ils, il est certain qu'un catholique ne peut ni soutenir, ni défendre la séparation de l'Église et de l'État ; car de même que, dans l'homme composé d'une âme et d'un corps, substances non seulement distinctes mais diverses, le corps doit être subordonné à l'âme pour la vie psychologique, morale et religieuse ; de même aussi l'État doit se subordonner à l'Église comme au principe qui féconde, ennoblit, élève les sociétés humaines rachetées par Jésus-Christ. Cependant l'Église devrait se rappeler les injustices dont elle fut victime sous la domination des rois, et accepter de bon gré l'idée de la séparation d'avec l'État, d'autant plus qu'elle possède une force morale suffisante pour se conserver, se propager, se perfectionner sans l'appui et le secours d'aucun gouvernement. Le pouvoir temporel des Papes est légitime, utile et jusqu'à un certain point nécessaire ; mais

aujourd'hui le Saint-Siège devrait renoncer à ses droits et reconnaître l'occupation de Rome, comme un *fait consommé* et irrévocable. Quant aux libertés modernes, elles ne devraient pas alarmer l'Église, parce que la liberté de la pensée, de la parole et de la presse favorisent la discussion, et que la discussion fait jaillir la lumière, que la liberté des cultes seconde l'émigration et active le progrès des peuples ; les autres libertés sont l'objet des aspirations des hommes et il faut leur céder ; une résistance téméraire, aurait pour effet de compromettre l'Église elle-même et de lui aliéner les esprits..... C'est ainsi que raisonnent les catholiques libéraux, telles sont les maximes pernicieuses, erronées et scandaleuses auxquelles ils soumettent en connaissance de cause, sans aucun scrupule, toute leur vie pratique, et ils voudraient être la règle suprême de tous les catholiques..... ils défendent le droit d'insurrection contre tout pouvoir légitime, censurent les actes et les représentants du gouvernement, méprisent les personnes constituées en dignité, qu'elles soient Pape ou Roi, Évêque ou Président, magistrat ou prêtre, personne n'y échappe. »

Tel est, en résumé, le Libéralisme.

2. Le Libéralisme est-il condamné par l'Église ?

Faut-il poser pareille question ? Oui, certes, le libéralisme est condamné par l'Église, et il le mérite, à tous les degrés où il se présente, vu qu'il est subversif des droits souverains de Jésus-Christ sur les peuples et les individus, et ennemi de la mission, que le Fils de Dieu a, non seulement confiée, mais imposée à son Église, mère et maîtresse des nations : le Pape, son Chef, est Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Le libéralisme, par son audace à se séparer de ce

divin Maître et à rejeter le Magistère infallible de l'Église, en qui est l'Esprit-Saint, éteint autant qu'il le peut dans la société la Révélation divine et, du même coup, la conscience publique chrétienne, qui n'a pour s'alimenter que les principes chrétiens. Or, la conscience publique, résultat des croyances individuelles et fruit de la prédication séculaire de l'Évangile dans un pays, fait la vie d'un peuple. Comment donc l'acte ou les actes, qui ont pour effet la destruction de cette conscience publique, ne seraient-ils point des péchés et des crimes, et le système qui les autorise ou les provoque, une erreur condamnable au premier chef ?

Le libéralisme catholique, dira-t-on, n'en est point là. C'est vrai ; mais c'est l'enfant dénaturé qui, sous le toit paternel, contriste le cœur de son père et de sa mère, et s'en va ensuite dans la société, où il blâme leurs paroles et leurs actes, se plaint de leur conduite à son égard, et les discrédite aux yeux du monde, devenant ainsi leur ennemi, et leur pire ennemi, parce que son témoignage a plus de force, venant du foyer même de la famille. Nous avons entendu nous-même une des célébrités du libéralisme catholique nous dire : « Le Pape ne gouvernera bien la société moderne, que quand il nous consultera sur ce qu'il a à faire ou à ne pas faire. » Cet homme, sans doute, croyait qu'EMPIRE s'était incarnée en lui, comme en Simon le Mage, ou comme Manès, qu'il était le Saint-Esprit en personne. C'est pourquoi les Pontifes romains ont dès longtemps condamné le libéralisme. Pie IX a publié le catalogue de ces condamnations, sous le nom de *syllabus*, et notre saint Père Léon XIII, dans des Encycliques lumineuses, a montré les vérités opposées à ces erreurs ; erreurs qu'il a flétries et condamnées de nouveau.

3. Où trouve-t-on le Libéralisme ?

Puisque le libéralisme est le péché de ceux qui se séparent de Dieu, Lucifer en fut le premier coupable, et Adam le suivit, tous deux mettant leurs idées personnelles au-dessus des commandements divins.

Pour ce qui est du libéralisme, enfanté par Luther et pratiqué d'une façon radicale par Socin, on le rencontra, pour ce qui concerne la France, à la cour de Louis XIV. L'historien Rohrbacher, après avoir réfuté le panthéisme de Spinoza, dit : « Cette apothéose de l'athéisme politique par un juif apostat ne dut pas déplaire à certains princes : Spinoza reçut des invitations honorables de l'Electeur palatin et du prince de Condé. D'ailleurs cette politique athée, nous l'avons vue dans tous ceux qui ont attaqué l'Église de Dieu. Les derniers rejetons de saint Louis, les Bourbons, n'en sont pas demeurés exempts, même après que le peuple français les eut ramenés du Calvinisme. Nous avons vu le gouverneur de Louis XIII et de Louis XIV attiser la révolution d'Angleterre, provoquer et applaudir le meurtre de Charles I^{er} et amener le détronement final de sa race. Nous avons vu Louis XIV, avec ses ministres et ses évêques de cour, se poser en régulateur suprême de la religion chrétienne, de l'Église et de son gouvernement... » (Liv. lxxxviii, Hist. univ.)

Les Jansénistes et les Parlementaires propagèrent ce libéralisme social ; les philosophes du dix-huitième siècle le poussèrent à son paroxysme, et il enfanta la Révolution française par les menées de la Franc-Maçonnerie.

Aujourd'hui le libéralisme social est devenu le système adopté par tous les gouvernements du monde, même chez les nations où le catholicisme a cessé d'être, ou est menacé de n'être bientôt plus Religion d'État.

Les monarchies, ainsi séparées de l'Église de Jésus-Christ, Roi des rois, voient le flot populaire monter menaçant jusqu'à elles et les engloutir. D'un coup de hache Cromwel décapita la royauté d'Angleterre, et le couperet de la guillotine celle de France. Les républiques athées n'échappent pas à ce châtement divin. Quand elles ont à leur tour persécuté l'Église de Jésus-Christ et que la mesure de leurs injustices est comble, quelqu'un apparaît, qui les foule et les écrase du talon de sa botte. Malheur donc aux monarchies, aux empires, aux républiques, qui prennent le libéralisme pour conseiller! Dieu ne fait pas attention à la forme des gouvernements, pas plus que l'Église; il regarde si les gouvernants pratiquent la justice envers elle, et s'ils ne combattent pas contre le règne du Christ, son Fils : il bénit ceux qui savent lui rendre témoignage.

Peut-être quelqu'un en lisant ces lignes ne pourra s'empêcher de sourire de notre foi : à ce sourire nous répondrons par ces paroles de nos Lettres sacrées : « *Justitia elevat gentem : miseros autem facit populos peccatum* : La justice élève les nations, et le péché rend les peuples misérables. » (Prov. xiv, 34.)

Voilà quelques endroits où nous avons rencontré le libéralisme, avec ses conséquences et les châtements qui lui sont réservés.

Arrivé au terme de notre labeur sur l'erreur, nous ne craignons pas de nous adresser aux Sociniens modernes, aux Francs-Maçons, répandus comme nous catholiques, chez toutes les nations, et de leur dire : Voilà bientôt six mille ans que le Verbe éternel, Fils unique de Dieu, a été promis à nos premiers parents et à la pauvre humanité; voici bientôt dix-neuf siècles accomplis, que sa Croix brille sur le monde et qu'il est lui-même l'adorable objet d'un amour, toujours renaissant avec les générations qui se lèvent : vous ne le

vaincrez pas. Vous pouvez détrôner les rois de la terre : jamais Celui du ciel. Vous le combattez : quel mal vous a-t-il fait ? Quel mal a-t-il fait à l'humanité, par Lui-même ou par son Église ? Nous le savons, vous le savez aussi : Jésus-Christ nous commande, par ses exemples et sa doctrine, d'aimer Dieu et le prochain, en leur prouvant notre amour par le sacrifice de nos passions, quoi de plus noble ! Déposez donc les armes aux pieds de l'Église, notre auguste Mère et la vôtre. Elle vous conduira purifiés entre les bras du Christ Jésus, dont la miséricorde est infinie. Il vous bénira, et les peuples que vous égarez pour leur malheur, vous béniront aussi de les avoir vraiment éclairés et illuminés, cette fois, par votre retour à la vérité chrétienne. Amen !